



# NPA

NOUVEAU PARTI  
ANTICAPITALISTE

Branche Santé 33

contact@npa33.org  
www.npa33.org  
07 83 64 43 49

16 Janvier 2023

## Retraite : Macron et ses amis nous déclarent la guerre, il faut les vaincre !

Le président des riches, le banquier, a dévoilé sans surprise sa réforme des retraites. Ils veulent nous faire travailler deux ans de plus, jusqu'à 64 ans minimum ! Et 43 années de cotisations pour avoir sa retraite à taux plein, ça va amener loin celles et ceux qui ont commencé à bosser à 24 ans ou après...

C'est une véritable provocation, quand on sait que seulement 30 % des 60-64 ans travaillent encore. Pour les autres ils sont pour la plupart licenciés ou en invalidité. Et quant à la soi-disant promesse de revaloriser les petites retraites à 1200 euros brut, le gouvernement oublie de dire que la condition est de partir à taux plein, soit avec 43 ans de cotisation.

### Une réforme pour nous appauvrir encore plus

Le régime des retraites n'est même pas en faillite. Il sera excédentaire de 3 milliards en 2022 et les fameux déficits mis en avant par le gouvernement représentent... 0,45 % du PIB sur les 25 ans à venir. Ce qu'ils veulent, ce n'est pas « *sauver le système de retraites* », mais transférer les richesses vers les plus riches au détriment du monde du travail. Beaucoup d'entre nous partiront quand même avant 64 ans, épuisés par une vie de travail, avec des pensions minables.

Cette réforme s'ajoute aux conséquences de leur gestion de la crise. L'inflation, c'est-à-dire l'augmentation des prix, serait de 7 % dès le mois de mars selon l'INSEE, 12% pour les produits alimentaires. Le prix de l'énergie augmente à nouveau puisque la « ristourne gouvernementale » ne s'applique plus.

De tous les côtés la majorité de la population perd du pouvoir d'achat. Ce n'est pas que le gouvernement serait « incapable ». Il mène au contraire une politique consciente.

Nous appauvrir, nous faire payer plus cher, cela sert à

garantir les profits de ses amis les millionnaires. Et pour eux, ça marche ! Les patrons des 120 plus grosses entreprises françaises cotées à la Bourse ont augmenté de 22 % leur rémunération entre 2019 et 2021.

### En grève le 19 janvier, prenons nos luttes en main

La réforme des retraites est le symbole de leur mépris. Après 64 ans, combien d'entre-nous seront encore là et en bonne santé ? Ils nous considèrent comme de vulgaires machines à produire, avec un salaire tout juste suffisant pour continuer à aller au travail. Pas de temps libre pendant la semaine, pas d'argent pour profiter des congés, pas de retraite pour profiter de sa fin de vie.

Alors que les technologies ont fait d'immenses progrès, on nous explique que le progrès serait de nous faire travailler plus longtemps !

C'est inacceptable. Nous ne valons pas moins qu'eux. Il n'y a aucune raison que les patrons et actionnaires passent leur vie dans l'opulence et nous à galérer alors que nous faisons tourner la société.

Le 19 Janvier tous les syndicats appellent à une première journée de grève. Il faut que cette mobilisation soit puissante et donne le coup d'envoi d'un mouvement général. Tout dépend de nous, à la base, personne n'agira à notre place. C'est à nous de participer, de nous organiser, de discuter, de construire la contestation et de remettre en cause ce pouvoir. Pour les retraites, pour nos salaires, pour nos vies et pas leurs profits, il faut retourner le mépris de Macron et de sa classe contre lui. En 2019, suite à de fortes mobilisations, Macron avait abandonné sa réforme des retraites. Contre son monde, contre ces millionnaires qui nous méprisent, reprenons le contrôle de nos vies, renvoyons-les dans les cordes une bonne fois pour toute !

Manifestation le 19 janv à 12 h  
Place de la République

## Meeting NPA

**Face à la faillite du capitalisme  
s'organiser pour nos luttes  
et la révolution !**



**BORDEAUX**  
salle du  
**Point du jour**

**vendredi 27**  
**janvier**  
**19h30**

44 Rue Joseph Brunet - Tram B arrêt Claveau  
Contact : contact@npa33.org - 07 83 64 43 49 - www.npa33.org

## Grève de la réanimation pédiatrique au CHU

Le personnel de la réa pédiatrique est massivement en grève (plus de 80 %) depuis le 26 décembre.

Le 10 janvier, une trentaine de grévistes ont manifesté à l'entrée de Pellegrin pour rendre davantage visible leur lutte malgré les assignations systématiques à l'hôpital.

Elles et ils ont décrit le manque de personnel et de lits, de temps face à l'angoisse des enfants et de leur parents, le sentiment permanent de gâchis et la dégradation des prises en charge, de l'insécurité. C'est la course permanente pour trouver des lits disponibles pour accueillir les enfants qui attendent une place en réa. Une puéricultrice dénonçait « *une bonne partie de notre travail c'est faire du Tétris d'enfants* »... « *Nous faisons les soins à la chaîne, [...] Ce métier, on ne l'a pas fait pour ça, on l'a fait pour accompagner les gens dans des moments aigus de leur vie* ».

Elles demandent des postes d'infirmiers et aides-soignants, le respect de l'effectif normé légal, du matériel et posent aussi la question des salaires.

Le lendemain, elles manifestaient à nouveau avec des collègues des urgences et du Samu à l'occasion des vœux du Directeur général du CHU. La Direction n'a daigné les recevoir qu'après plus de 15 jours de grève, préférant d'après le calcul des grévistes dépenser plus de 30 000 € en frais d'huissiers pour porter les lettres d'assignation au domicile que céder aux revendications ! Mais à ce jour, les propositions de la direction ne font pas le compte. La grève continue !

Vidéo expliquant la grève :

<https://fb.watch/hZmGG7w8sm/>

## Maternité et gynéco au CHU, la galère continue

A la Maternité, face aux difficultés, les sage-femmes ont demandé un 7ème poste en salle de naissance et un 3ème d'aide-soignante, que la direction a promis, mais qu'on attend toujours. Bilan, en ce début d'année, les plannings sont toujours aussi chargés, le manque d'effectifs est criant tandis que, comme ailleurs, les salaires sont loin de suivre l'inflation.

Aux urgences gynéco, là le manque de box équipés (avec des appareils d'échographie, l'examen le plus réalisé) retarde la prise en charge des patientes qui doivent parfois attendre longtemps avant d'être examinées. Il n'y a que 5 box équipés en tout pour les urgences obstétricales et gynécologiques. Deux lits supplémentaires permettent de faire patienter les femmes trop douloureuses en position allongée, mais c'est insuffisant. Et comme une seule infirmière gère le service, la tâche peut vite devenir compliquée lors des pics de fréquentation. Partout, c'est le même ras-le-bol.

## La santé, vache à lait des multinationales

Alors que 31 % des hôpitaux sont en situation de surendettement, les principaux groupes de santé privée, eux, accumulent les profits et arrosent leurs actionnaires. Le groupe européen Ramsay Générale Santé, qui appartient entre autres à des fonds australiens associés au Crédit Agricole, et qui possède plus de 120 établissements en France, a déclaré 188 millions de bénéfices en 2021. Elsan, près de 140 établissements en France, détenu par des fonds d'investissement dont l'un appartient à la famille Bettencourt, 25,7 millions. Korian, premier groupe européen de services de soins et d'accompagnement pour les personnes âgées, 94,6 millions. Orpéa, dont le sinistre fonctionnement a été dénoncé par le livre *Les fossoyeurs*, plus de 65 millions...

Du côté des géants de Big pharma, les profits sont colossaux : Pfizer a fait 37 milliards de dollars de profits sur la seule vente de vaccins en 2021 et table sur 30 en 2022 ; Moderna 12 milliards en 2021, 21 en 2022...

Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes et soulignent l'urgence d'exproprier ces groupes pour construire un service public de santé sous le contrôle de la population et des salariés.



## Le contrôle technique infirmier est arrivé !

A partir du 1er janvier, « *l'obligation périodique de certification* » entre en vigueur pour l'ensemble des infirmiers.es. L'objectif serait « *d'améliorer la qualité des soins et l'efficacité du système de santé* ». Chaque infirmière devra réaliser, au cours d'une période de 6 ans, un programme visant à actualiser ses connaissances et compétences, à renforcer la qualité de ses pratiques professionnelles... selon des critères définis par une commission créée à cette occasion.

Les professionnels de santé en exercice ont un délai de 9 ans pour réaliser leur 1ère période de certification.

L'ordre national infirmier sera chargé de vérifier la bonne application de cette obligation. Il aura pouvoir de sanction en cas de manquement.

Les « têtes » du ministère ont tout compris à nos besoins ! Ils ont trouvé le moyen de créer un « *permis à points* » pour travailler. On a déjà du mal à obtenir les formations qu'on souhaite... Nul doute qu'un tel dispositif va aider à l'embauche !!